

Trier, c'est aussi économiser

En 2011, le Tribunal fédéral imposait la taxe sur les déchets en Suisse avec le principe du pollueur-payeur. Plus de 10 ans après, le constat est sans appel: les habitants des communes avec une taxe au poids trient en moyenne 60 kg de plus que ceux avec des sacs taxés. Faute de recul sur la technologie en 2011, les sacs taxés se sont imposés. Mais en 2023, nous pouvons l'affirmer: la taxe au poids est financièrement et écologiquement plus efficace.

Maximilian Schlaeppli
Directeur Adjoint



Selon les données des offices cantonaux, une personne à la taxe au sac produit près de 140 kg d'ordures ménagères par an contre environ 80 kg avec la taxe au poids, soit 40% de moins. Optiwaste est une entreprise suisse qui aide ses clients, principalement des collectivités publiques, à améliorer leur gestion des déchets ainsi qu'à diminuer les coûts liés à leur élimination. L'entreprise vend des conteneurs enterrés ou semi-enterrés de grande capacité. Elle propose également des solutions électromécaniques connectées à une plateforme de gestion pouvant être directement installées sur différents types de conteneurs. Les balances à déchets sont un exemple d'application de la taxe au poids. Maximilian Schlaeppli, directeur adjoint d'Optiwaste, explique comment amener les citoyens à « économiser » sur leurs déchets.

Maximilian Schlaeppli, comment Optiwaste aide-t-elle les citoyens à économiser sur leurs déchets ?

Une taxe au poids incite beaucoup plus à trier. Plus le sac est lourd, plus la facture sera élevée. L'habitant comprend très vite « le jeu du tri », plus il trie, plus il économise de l'argent. Le fait de voir un poids affiché sur le conteneur à chaque dépôt induit une prise de conscience suivie d'un changement de comportement radical chez les citoyens.

Comment la taxe au poids permet-elle de faire baisser la facture des communes ?

La plupart des communes sont facturées à la tonne pour l'élimination des déchets. En réduisant les tonnages

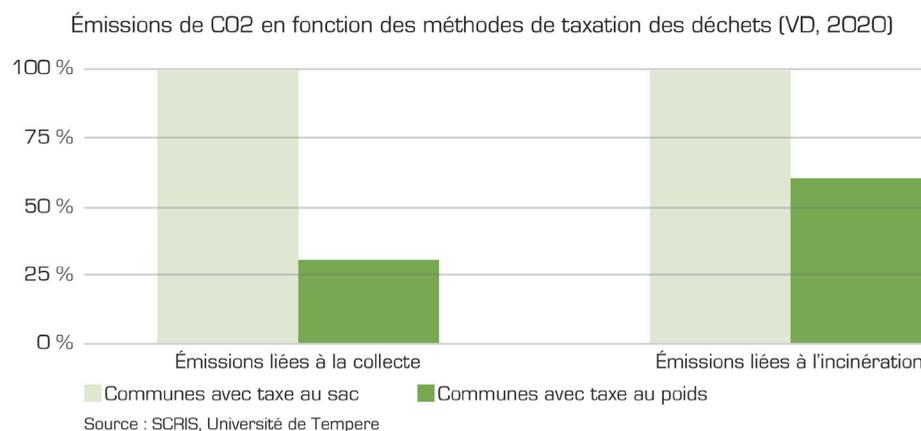
d'ordures ménagères (grâce à l'incitation des citoyens) qui sont coûteuses à traiter, les factures de transport et d'incinération ne peuvent que baisser. Par ailleurs, des sondes de niveau intégrées aux balances permettent de ne vider que les conteneurs qui sont pleins et de limiter les transports inutiles qui sont onéreux.

Comment Optiwaste participe-t-elle à la réduction des émissions de CO₂ ?

En créant des installations adéquates permettant une collecte au bon endroit et au bon moment, avec des conteneurs de grand volume dans des écopoints qui incitent au tri, les collectivités réduisent leurs émissions de CO₂ liées aux déchets. Il y a moins de camions et d'embouteillages et moins d'incinération, ceci est bénéfique tant au niveau écologique qu'économique.

Quels sont les autres avantages d'un conteneur avec une balance intégrée ?

Plus de 500 conteneurs munis de balances pour taxer au poids sont installés en Suisse. Ils offrent plus de flexibilité en permettant de déposer, à tout moment, n'importe quel type de sac et de poids, contrairement



parce que les habitants utilisent une carte au nom du ménage et font donc plus attention à ce qu'ils jettent.

Comment se passe le financement ?

Les communes s'équipent généralement d'un coup. Le retour sur investissement se fait entre 3 à 6 ans. Les habitants faisant plus attention à ce qu'ils jettent, les coûts d'élimination diminuent, ce qui accélère la rentabilité du modèle. Nous offrons également un système de leasing.

Avez-vous de futurs projets ?

Nous souhaitons étendre la taxe au poids et l'installer dans un maximum de communes car les chiffres nous montrent qu'elle est juste et écologique pour tous. Beaucoup de communes en sont dorénavant convaincues et travaillent à des projets de changement. Nous développons aussi une solution pour les déchets biodégradables car c'est une problématique pour de nombreuses communes. Notre nouveau produit aide à la collecte et à assurer la qualité des biodéchets pour qu'ils puissent servir à faire du biogaz. La marge de progression reste importante. Beaucoup de conteneurs à roulettes sont encore en service, ce qui implique un important flux de camions et donc une pollution plus élevée. Ce modèle arrive à sa fin. La plupart des grandes villes passent aux conteneurs (semi-)enterrés car c'est plus efficace. La collecte peut être ainsi optimisée et les déchets qui ne doivent pas être brûlés sont limités.

Interview Léa Stocky et Maévane Mas

aux sacs taxés qui sont généralement remplis à l'extrême pour les rentabiliser. Étant donné que tout est informatisé, des mesures sociales peuvent également être mises en place. Ainsi des allègements peuvent être apportés aux familles ayant beaucoup de couches lourdes à jeter ou pour les personnes à faible revenu. Les personnes à mobilité réduite ou âgées peuvent apporter des sacs plus légers sans devoir payer plus. Changer de modèle pour la taxation au poids permet plus d'équité, une diminution drastique des déchets incinérés, donc des coûts d'élimination et d'émissions de CO₂. Ceci mène à une meilleure (re)valorisation des déchets.

Qu'entendez-vous par « (re)valorisation des déchets » ?

Chez Optiwaste, nous souhaitons que les chaînes de revalorisation puissent avoir des déchets dits « de qualité ». Les déchets mal triés ne peuvent, dans certains cas, pas être réutilisés et doivent être brûlés. L'incinération coûte cher tant en argent qu'en énergie. Il est donc primordial de mettre les bons déchets aux bons endroits. En mettant un contrôle d'accès sur les conteneurs, la qualité des déchets est améliorée notamment

Pour plus d'informations :
www.optiwaste.ch